

COMMUNE DE SAINT-SERVAIS

PROCES VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 22 mars, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de Marie-Laure GRALL.

Le secrétaire de séance est Jérôme BOITE.

EXAMEN DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Commune :

Les comptes de fonctionnement et d'investissement 2017 sont examinés par le conseil municipal. En section de fonctionnement les recettes se sont élevées à 639 008,60 € et les dépenses à 457 037,21 € soit un excédent de 181 971,39 €.

Les recettes d'investissements sont de 503 719,59 € et les dépenses s'élèvent à 415 731,09 € soit un excédent d'investissement de 87 988,50 €.

Le résultat global de l'exercice pour le budget communal est excédentaire pour un montant de 269 959,89 €.

L'approbation définitive et le vote auront lieu lors du prochain conseil municipal le 29 mars.

Assainissement :

L'excédent de fonctionnement est de 4 498 ,67 €. La section d'investissement se clôture par un excédent de 3 166,58 €. L'année 2017 se termine par un excédent de 7 665,25 €.

PRÉPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2018

Les comptes de fonctionnement et d'investissement 2018 (commune et assainissement) sont examinés par le conseil municipal. L'approbation définitive et le vote auront lieu lors du prochain conseil municipal le 29 mars.

Prochains conseils municipaux :

- le jeudi 29 mars à 18h30
- le jeudi 26 avril à 20h30.



Le Maire
Bernard MICHEL